

**COMMISSION APPLICATION DES RÈGLEMENTS**

**17 novembre 2016**

Membres présents: Thierry GILBERT, Fany GILBERT, Daniel TRUCHY, Raymond THILLOU, Daniel FERTIN.

**Affaire Senan 1 - Laroche 1 du vendredi 11 novembre 2016**

Paroles inconvenante après match du dirigeant de Laroche M. CHAMOUX Laurent envers l'arbitre

Lecture des rapports et des faits:

Rapport de l'arbitre

Rapport du superviseur

Rapport du dirigeant

**Décision de la commission:**

M. CHAMOUX Laurent de Laroche licence N° 96561365 est sanctionné pour propos déplacé envers l'arbitre à

**DEUX matchs ferme de toute fonctions officiel** avec le club de Laroche

le dimanche 27 novembre 2016 (coupe)

Laroche 1 - Diges - Pourrain et Augy - Laroche 2

le dimanche 4 décembre

Veron - Laroche 1 et Laroche 2 - Gisy Les Nobles

la sanction suit les matchs en cas de report

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la Commission Départementale Disciplinaire d'appels dans les vingt jours (20 jours) ouvrables à compter de la date de réception de la présente notification.

Le Responsable de la Commission d'Application des Règlements  
Thierry GILBERT